

**LES RÈGLES DE CONDUITE
et
LES MESURES DE SÉCURITÉ**

**POUR FAIRE DE L'ÉCOLE
ALPHONSE-DESJARDINS
UN MILIEU DE VIE
DE QUALITÉ**

PONCTUALITÉ ET CIVISME

1. Je suis présent tous les jours du calendrier scolaire et j'arrive à l'heure à l'école.
2. Au son de la cloche, j'arrête de jouer et je prends mon rang immédiatement et calmement.
3. Je marche en silence dans les corridors.
4. Je quitte immédiatement le périmètre de l'école au son de la cloche, en fin de journée.



RESPECT DES AUTRES

5. J'accorde de l'importance à l'utilisation correcte du français, qui est au cœur de l'identité et de la culture québécoise.
6. Je suis respectueux dans mes paroles et mes gestes. Les menaces, l'intimidation, la bousculade, la bagarre, le vol et le vandalisme ne sont pas tolérés.
7. Je vouvoie les adultes de l'école. Je les écoute et les respecte dans mon attitude, mes gestes et mes paroles.
8. Je fais preuve d'esprit d'équipe et je joue dans le respect des règles.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU MATÉRIEL

9. Je prends soin du matériel de l'école : casiers, pupitres, livres, jeux et je ne touche pas à l'affichage (classes et corridors), etc.
10. J'apporte seulement le matériel nécessaire à l'école. Je laisse à la maison les ballons, les jouets, le maquillage, les cartes à jouer ou les cartes de collection (de type Pokémon, Marvel ou autres), les appareils électroniques, les téléphones cellulaires, etc.
11. J'utilise adéquatement le matériel permis dans la cour et je le range au bon endroit au bon moment.
12. Je dépose mes déchets dans la poubelle ou j'utilise le bac de recyclage approprié.

13. Je range correctement mes vêtements dans le casier et mon matériel à l'endroit désigné.
14. Le midi et en fin de journée, j'apporte tout ce dont j'ai besoin avant de quitter la classe, car il ne sera pas possible d'y revenir.
15. Je comprends que les vols, bris, activations malveillantes de l'alarme-incendie et endommagements des biens et des lieux ne sont pas tolérés et que mes parents devront payer des coûts liés à de tels gestes.

RESPECT DU CODE VESTIMENTAIRE

16. Je m'habille selon les conditions climatiques et les saisons (voir charte de l'habillement)
17. Je choisis des vêtements adaptés aux activités et au milieu scolaire.
18. Je porte des souliers ou des sandales sécuritaires.
19. J'enlève ma casquette, mon capuchon/ma capuche ou tout autre couvre-chef lorsque je suis dans l'école.
20. Je ne porte pas de vêtements ou d'accessoires affichant des images ou des messages violents ou discriminatoires.
21. Je porte mes vêtements de sport le jour de mes cours d'éducation physique ainsi que mes espadrilles.



SAINES HABITUDES DE VIE

22. J'apporte des collations santé telle que fruits, légumes et produits laitiers.
23. Si mon enseignant.e le permet, j'apporte en classe une bouteille d'eau réutilisable de format régulier (maximum 1 litre) dont je ferai bon usage.
24. Je laisse à la maison la gomme, les croustilles et les friandises.



CONSÉQUENCES POSSIBLES LORS D'UN MANQUEMENT

Le non-respect du code de vie pourra entraîner des conséquences, qui varieront selon la nature, la gravité et la récurrence du manquement.

Liste des conséquences possibles et des mesures d'encadrement :

- Avertissement
- Rappel et pratique de la règle ou du comportement attendu

- Confiscation
- Retrait de classe ou reprise de temps
- Réflexion, lettre d'excuses, contrat d'engagement ou de non-représailles
- Réparation du geste ou des paroles
- Message dans l'agenda
- Nettoyage, remboursement, travaux communautaires
- Appel aux parents
- Rencontre (selon les situations)
 - ✓ Parent-enseignant (avec ou sans l'élève)
 - ✓ Élève-enseignant-direction
 - ✓ Parent-enseignant-direction (avec ou sans l'élève)
- Avis disciplinaire du service de garde
- Suspension interne ou externe (par la direction)

EN RESPECTANT LES RÈGLES DE CONDUITE :

- Je participe à créer un climat positif et respectueux dans l'école.
- J'augmente les conditions favorables à l'apprentissage et au bien-être de tous.

DIRECTIVES SUR L'UTILISATION DU CELLULAIRE ET DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES PERSONNELS À L'ÉCOLE

L'utilisation des téléphones cellulaires, des écouteurs et de tout autre appareil mobile personnel est interdite du début à la fin de la journée de classe, y compris durant les pauses et l'heure du dîner. Cette interdiction s'applique à l'ensemble du terrain de l'établissement, sauf exception pour des raisons pédagogiques ou de santé, ou pour des besoins particuliers.

L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

Lors d'une activité spéciale, aucun appareil mobile personnel ne sera permis.

Si l'élève se présente à l'établissement avec un appareil mobile personnel, il devra le laisser à la secrétaire et ne le reprendre qu'à sa sortie.

Finalement, si l'appareil ou ses accessoires sont confisqués, le parent devra venir récupérer le matériel au secrétariat de l'école entre 7 h 30 et 15 h 30.

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION

DÉFINITIONS

Intimidation : « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à *caractère répétitif*, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte *caractérisé par l'inégalité des rapports de force* entre les personnes concernées, ayant pour *effet d'engendrer* des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » LIP 2012

Violence : « Toute *manifestation de force*, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour *effet d'engendrer* des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » LIP 2012

Comment reconnaître les signes lorsque votre enfant se fait intimider ?

Une victime d'intimidation ne présentera pas nécessairement de blessures physiques. Pour pouvoir agir, vous devez rester attentif et à l'écoute de votre enfant afin de reconnaître les signes d'intimidation.

- Symptômes d'anxiété et de dépression (triste, malheureux, facilement irritable).
- Perte de l'intérêt pour des activités qu'il aimait.
- Son estime de lui est faible.
- Peur de visiter certains endroits comme l'école, le centre commercial ou le terrain de jeu.
- Cesse brusquement d'aller sur Internet.
- Ses résultats scolaires ont chuté sans explication.
- Vous dit souvent qu'il se sent malade, qu'il n'a pas envie d'aller à l'école.
- Pensées suicidaires, des envies de fuir ou de décrocher.

Comme parent, vous pouvez agir.

Si vous pensez que votre enfant est victime d'intimidation :

- Restez calme, votre enfant a besoin de réconfort.
- Prenez le temps de l'écouter.
- Demandez-lui de vous décrire la situation en détail.
- Ne le blâmez pas.



Comment pouvez-vous intervenir auprès de votre enfant ?

- Parlez à son enseignant ou au personnel de l'école qui peut être au fait de la situation et qui peut aider votre enfant à la régler. Agissez tout de suite.

- Encouragez-le à dénoncer son ou ses agresseurs. Indiquez-lui qu'il n'y a rien de mal à le faire et qu'il faut du courage pour y arriver.
- Montrez que vous êtes avec lui et que vous allez l'aider à trouver une solution.
- Dites-lui d'éviter tout geste de représailles ou de vengeance qui pourrait se retourner contre lui.
- Encouragez-le, si c'est possible, à rester avec des amis sur lesquels il peut compter. En groupe, il risque moins de se faire intimider et sera plus en mesure de se défendre.
- Conseillez-lui d'éviter les endroits propices à l'intimidation lorsque c'est possible.
- Demeurez attentif au comportement de votre enfant et, après quelques jours, communiquez à nouveau avec les intervenants que vous avez contactés pour vous aider.
- Si la situation nuit au fonctionnement quotidien de votre enfant, demandez l'aide d'un intervenant de l'école ou du CIUSS.
- N'attendez pas que la situation dégénère ou qu'elle s'envenime. Vous pouvez vous adresser à la direction de l'école pour signaler l'intimidation.

Pour faire de l'école Alphonse-Desjardins un milieu de vie de qualité.

ENGAGEMENT

Le succès de l'élève dépend de la collaboration de tous !

Élève :

Avec mes parents, j'ai lu les règles de conduite de l'école qui s'appliquent également au service de garde. Pour mon bien-être et celui de mes ami(e)s, je m'engage à respecter ces règles durant toute l'année.

Nom : _____ Prénom : _____ Groupe : _____

Signature : _____ Date : _____

Autorité parentale :

J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école qui s'appliquent également au service de garde. J'offre ma collaboration et je m'engage à faire respecter ces règles durant toute l'année scolaire.

Signature : _____ Date : _____